
Adresse du maire, des officiers municipaux et des membres du comité de surveillance de la commune de Bazoches, district d'Argentan, qui annoncent des dons et font part des célébrations pour la reprise de Toulon, lors de la séance du 7 germinal an II (27 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du maire, des officiers municipaux et des membres du comité de surveillance de la commune de Bazoches, district d'Argentan, qui annoncent des dons et font part des célébrations pour la reprise de Toulon, lors de la séance du 7 germinal an II (27 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 448-449;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20637_t1_0448_0000_11

Fichier pdf généré le 23/01/2023

4

Les amis de la liberté et de l'égalité composant la société populaire d'Arbois, département du Jura, félicitent la Convention sur ses travaux, et la prient d'agréer l'offrande qu'ils font d'un cavalier armé, monté et équipé à leurs frais, et qui part en ce moment pour la frontière.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de la guerre (1).

5

La société populaire d'Augerville, district de Pithiviers, annonce que les citoyens de cette commune ont donné, pour les défenseurs de la patrie 40 chemises, 2 draps, 4 cols, 69 livres en billets et 3 petites pièces de vieil argent. Elle demande que la grande route qui doit se faire de Beaumont en Gatinois à Paris, prenne sa direction par Augerville.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des ponts et chaussées (2).

6

Les administrateurs et l'agent national du district de Béthune, invitent la Convention à rester à son poste, et la préviennent qu'ils envoient à la trésorerie nationale 1108 marcs 2 gros d'argent, 289 marcs 7 onces, 6 gros de vermeil, 4 marcs 5 onces 5 gros 39 grains d'or, 39 marcs de galons d'or brûlés, 16 marcs de galons d'argent aussi brûlés, une boîte garnie de pierreries, pesant 9 marcs 1 once 7 gros, et 77 marcs de cuivre doré; le tout provenant des églises.

Ils annoncent de plus que le 17 frimaire ils ont envoyé à la monnaie de Lille 236 marcs 6 onces 6 gros et demi d'argent; et le 29 du même mois, à la monnaie de Paris, 77 marcs 2 onces 2 gros de vermeil enfin, à la fonderie de Douai, à diverses époques, 16,476 livres de cuivre, 11,488 livres de plomb, 30,586 livres de métal de cloches, 589 livres de clochettes et 173 livres d'étain.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi à la direction des domaines nationaux (3).

7

Le maire, les officiers municipaux et les membres composant le comité de surveillance de la commune de Bazoches, district d'Argentan, font part à la Convention que les citoyens de

cette commune ont donné, pour les défenseurs de la patrie, 67 chemises, 7 paires de souliers et 2 paires de bas.

Ils ont célébré, avec enthousiasme, la reprise de l'infâme Toulon. Le décadi suivant, tous les citoyens oubliant leur misère, se rendirent sur la place où sont plantés les arbres sacrés de la liberté, y chantèrent des hymnes patriotiques, et terminèrent la fête par un repas commun où chacun avoit apporté un morceau de pain noir, détrempe de sueurs; là furent portées des santés à la liberté, à l'égalité et à la fraternité. Là, s'élevèrent les cris de vive la Convention! vivent les sans-culottes! vivent nos frères d'armes! vive à jamais, la République! Périssent les traîtres, les intrigans, les aristocrates, tous les tyrans et leurs satellites!

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Bazoches, s.d.] (2).

« Représentans,

Si nos concitoyens n'ont point de fortune, ils sont riches en patriotisme et en vertus républicaines: ils l'ont prouvé dans toutes les circonstances.

Peu jaloux de l'éclat, ils n'ont point voulu faire parade des sacrifices en tout genre qu'ils ont faits en faveur de la liberté et de l'égalité qu'ils chérissent, et nous ne vous parlerions pas aujourd'hui, en leur nom, d'une offrande de 67 chemises, 7 paires de souliers et deux paires de bas qu'ils viennent de faire pour les défenseurs de la patrie (tous les objets ont été déposés au directoire du district d'Argentan le 9 pluviôse, présent mois) si cet acte de civisme et de dévouement pour la chose publique n'eût été révoqué en doute par des individus qui n'ont jamais rien su sacrifier pour le bonheur commun.

Représentans, tel est le patriotisme et le caractère des habitans de notre commune, que le jour même où la nouvelle de la reprise de l'infâme Toulon, aujourd'hui Port de la Montagne, nous parvint, chacun d'eux, quoique sans pain, se livra à la joie la plus vive, et que le décadi suivant tous, oui tous, oubliant leur misère, se rendirent sur la place où sont plantés les arbres sacrés de la liberté et de l'égalité, y dansèrent des rondes, chantèrent des chansons et des hymnes patriotiques et terminèrent la fête par un repas commun où chacun avoit apporté un morceau de pain noir détrempe de sueurs.

Il est sans doute inutile de vous dire, représentans, qu'à ce repas champêtre et très frugal, mais assaisonné par l'appétit et la gaieté, il fut porté par tous les convives des santés à la liberté, à l'égalité, à la fraternité et que là, quantité de voix s'élevèrent et firent retentir les échos des cris de Vive la Convention! Vive les sans-culottes! Vive nos braves frères d'armes! Vive à jamais la République! périssent les traîtres, les intrigans, les aristocrates, tous les tyrans et leurs vils satellites. S. et F. »

N. BASTARD (du Comité), ANTOINE (présid.),
L. GUY LONIS (du Comité), Jacques PRODHOMME, Jean MARTIN, P. GONNIER, MONT-

(1) P. V., XXXIV, 174. *J. Sablier*, n° 1222.

(2) P. V., XXXIV, 174-75. *J. Sablier*, n° 1222.

(3) P. V., XXXIV, 175. *J. Sablier*, n° 1222; *M. U.*, XXXVIII, 121; Bⁱⁿ, 18 germ. (2^e suppl^e).

(1) P. V., XXXIV, 175-76. *J. Sablier*, n° 1222.

(2) C 297, pl. 1018, p. 27.

FORT (*maire*), DECOUR (*off. mun.*), DAVION (*off. mun.*), DUMESNIL (*agent nat.*), J. CHEVALIER (*off. mun.*), SERIONT (*off. mun.*), S. HENRY (*greffier*).

d'y rester jusqu'à l'extinction des tyrans conjurés contre notre immortelle constitution.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Bouchain, 10 vent II*] (2)

8

La société populaire de Bar-sur-Aube félicite la Convention sur le décret qu'elle a rendu en faveur des noirs, et annonce qu'en reconnaissance elle va célébrer, dans le temple de la Raison, une fête civique et fraternelle.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Bar-sur-Aube, 9 vent. II*] (2).

« Citoyens représentans,

Vous venez de donner à l'univers entier la preuve la plus éclatante de votre humanité et de votre justice, en donnant la liberté aux nègres que la tyrannie et le sot préjugé tenoient depuis tant de tems asservis.

La journée mémorable qui a vu finir ainsi l'esclavage, peut être appelée dans les phases de l'histoire celle de l'humanité ; et si jamais le despotisme tentait à enlever à ces hommes les droits que vous venez de leur consacrer, nous sommes persuadés que le génie protecteur de la liberté sera leur défenseur comme il a été le nôtre.

Recevez donc, Citoyens représentans, notre félicitation et notre adhésion formelle sur ce nouveau bienfait en mémoire duquel nous allons célébrer au temple de la Raison, une fête civique de fraternité. S. et F. ».

FORGEOT (*présid.*), NOEL (*secrét.*).

9

Les républicains composant le 1^{er} bataillon de la Somme annoncent qu'ils viennent de recevoir de leurs concitoyens les dons patriotiques suivans :

De la commune d'Abbeville, 296 bonnes chemises, 216 bonnes paires de bas, 80 paires de souliers, 80 chapeaux et 20 paires de guêtres.

De la société populaire, 300 paires de souliers, 55 paires de bas, 5 paires de guêtres blanches et 2 noires, 35 bonnes chemises et 11 pour faire de la charpie, 3 habits, 3 vestes, 2 culottes, un chapeau, 5 gibernes, un sabre et son ceinturon, 4 aunes de serge bleue et 13 cols.

Ces dons, disent-ils, nous sont d'autant plus précieux que nous y avons reconnu la marque de plusieurs de nos concitoyens, qui n'ont pu faire ces dons qu'en se privant du nécessaire.

« Nous n'attendons que le signal du combat pour témoigner à nos généreux concitoyens notre reconnaissance. Nous ne vous invitons pas à rester à votre poste, car nous croyons que c'est à vous, ainsi qu'à nous, un devoir

10

La société jacobite, populaire et montagnarde de la commune de Château-sur-Aisne, district de Rethel, adhère à tous les desirs de la Convention, et jure de maintenir de tout son pouvoir la République une et indivisible, ou de mourir en la défendant.

Elle annonce que le culte des vertus républicaines a remplacé, dans cette commune, celui de l'erreur, et que toutes les dépouilles de la ci-devant église ont été envoyées à la monnaie et à la fonderie ; qu'indépendamment des dons patriotiques qu'elle a déjà faits, elle vient encore d'envoyer au district, pour ses frères d'armes, 60 chemises, 5 paires de souliers, une paire de draps, 2 cols de bazine, un paquet de charpie et des vieux linges pour en faire, un sac de toile, une paire de demi-guêtres de cuir, 3 gibernes, 2 casques, 2 sabres, 12 livres de balles et 5 paires de boucles d'argent. Elle vote des remerciements à la Convention pour avoir rendu la liberté à Vassant (3).

[*Château-sur-Aisne, 1^{er} vent. II*] (4).

« Législateurs, invincibles Montagnards,

Cette Société, ferme à son poste, adhère à tous vos sages décrets ; elle a juré de maintenir de tout son pouvoir la République une et indivisible ou de mourir en la défendant ; elle la veut impérissable.

L'amour de la patrie est pour elle un sûr garant, le républicanisme est le seul guide qui la conduit, pour terrasser les scélérats de contre-révolutionnaires. Partout, les crapauds du Marais fangeux cherchent à gagner le sommet de la Montagne ; les sans-culottes sont toujours entravés dans leur marche révolutionnaire par ces vils intrigants ; ils ont déjà été bien des fois prêts d'être montés au dernier degré, mais

(1) P.V., XXXIV, 176-77. *J. Sablier*, n° 1222.

(2) C 297, pl. 1018, p. 28.

(3) P.V., XXXIV, 177. Voir ci-dessus, 5 germ., n° 63.

(4) D IV bis 92 A (Ardennes).

(1) P.V., XXXIV, 176. B^{is}, 9 germ. (2^e suppl^t) ; *J. Sablier*, n° 1222.

(2) C 299, pl. 1049, p. 1.